



AGENCE DE MODERNISATION  
DES UNIVERSITÉS  
ET ÉTABLISSEMENTS

*Le comité de Domaine Scolarité Vie de l'étudiant est un espace de réflexion regroupant les différents acteurs des établissements d'enseignement supérieur. Il traite des questions portant sur l'évolution et la modernisation des fonctions liées notamment à l'offre de formation, à la scolarité et à la vie étudiante.*

*Cette réflexion est alimentée à la fois par les demandes exprimées par les établissements, par l'évolution des textes réglementaires de cadrage ou encore par les travaux engagés par les commissions de la Conférence des Présidents d'université. Elle se traduit par des propositions concrètes, émanant du comité plénier et de ses groupes de travail.*

*Le comité de Domaine Scolarité Vie de l'étudiant qui s'est déroulé le 08 février 2002 a porté un regard sur « l'enjeu des T.I.C. dans les universités » s'appuyant, en particulier, sur trois interventions :*

- *Point sur le contexte actuel*  
*Catherine FABREGUETTES, chargée de mission T.I.C à l'A.M.U.E.*
- *Point de vue d'un Secrétaire Général*  
*Laurence DELOFFRE, université du Littoral*
- *L'expérience d'une enseignante*  
*Marie-Pierre DORVILLE, université de Limoges*

*La synthèse de ces échanges est développée dans la fiche, ci-après.*



## L'ENJEU DES T.I.C. DANS LES UNIVERSITES

A la suite de la rencontre organisée par l'AMUE sur le sujet, il a paru opportun et nécessaire d'approfondir la problématique des Technologies de l'Information et de la Communication.

### CONTEXTE HISTORIQUE ET POSITIONNEMENT

L'utilisation et la pratique des TIC dans les universités s'accroissent et tendent à devenir petit à petit le projet de l'établissement et non plus le projet de personne isolée.

Cependant le sujet n'est pas nouveau.

Depuis une quinzaine d'années des personnes, enseignants et personnels administratifs et techniques travaillent à l'implication des TIC à la fois dans les pratiques pédagogiques et dans la vie quotidienne de l'université. Il y a eu acquisition de compétences et de savoir-faire.

- Si l'on peut estimer que 45% des enseignants à l'université utilisent les TIC, on constate cependant des écarts importants entre les pratiques qui vont de l'utilisation simple d'un micro ordinateur sur Word à la production de cours en ligne et de programmes ;
- On assiste à une évolution dans la prise de conscience par les universités de l'utilité et de l'enjeu de modernité que représente l'utilisation et la pratique des TIC aussi bien dans la pédagogie que dans la gestion quotidienne d'un établissement ;
- Le support multimédia n'est pas perçu comme venant en contradiction par rapport à l'offre de formation classique. C'est un moyen de pédagogie différenciée et d'apprentissage nouveau des connaissances. Les TIC sont un outil permettant de mettre sous une autre forme le même enseignement ce qui amène des publics nouveaux vers les formations supérieures.

Le développement des sites Web des universités, des campus numériques et autre bureau nomade, induisent à terme une nouvelle relation entre l'étudiant, l'enseignant et l'université dans sa dimension scolarité mais aussi vie de l'étudiant.

On assiste à l'émergence de services nouveaux et de proximité avec plus d'informations, mieux gérées pour une restitution auprès des usagers dans de meilleures conditions de délais et d'accessibilité.



## **CHANGEMENT D'ECHELLE : PASSAGE D'UNE CONCEPTION INDIVIDUELLE A UNE CONCEPTION D'ETABLISSEMENT.**

Les universités doivent désormais penser, en fonction des forces dont elles disposent, non plus de façon isolée mais en terme de projet d'établissement. La volonté du président d'avoir une politique de développement des TIC doit se manifester par l'attribution de moyens, tant en personnels qu'en matériel performant, sur le montage de projets relatifs aux TIC et à leur réalisation. Il s'agit donc pour les établissements de passer du stade de l'amateur éclairé à la notion de pilotage d'un ensemble construit à l'échelle de la communauté universitaire.

Pour ce faire, il est nécessaire d'organiser des dispositifs d'appui et de soutien facilitant :

- les productions multimédia, cours en ligne, en réseaux,
- la mutualisation accrue des expériences entre établissements...

Des structures doivent être imaginées afin de permettre le pilotage et l'aide aux enseignants pour constituer des projets, à relayer d'un point de vue pédagogique et politique au niveau des instances décisionnelles

## **IMPACT POSSIBLE DE L'UTILISATION DES TIC**

L'utilisation maîtrisée des TIC peut induire un certain nombre de modifications dans le comportement non seulement de l'administration mais aussi dans celui des étudiants et des enseignants.

En terme de gestion administrative, les TIC peuvent aider à renforcer la logique d'établissement, contre la logique de sites ou de délocalisations, par un traitement égalitaire des problèmes ou par leur résolution rapide (visio-conférences, services de proximité, amphithéâtre-interactif...)

Pour ce qui est de la gestion financière, le coût de l'installation et de l'utilisation des TIC est à intégrer dans la gestion financière de l'établissement. L'université aura nécessairement à réorienter d'autres masses financières en fonction de l'investissement qu'elle veut faire sur les TIC et sur les moyens de fonctionnement qu'elle veut se donner.

L'utilisation des TIC implique également un meilleur partage de l'information sur l'établissement entre les différents acteurs de l'université tant personnels IATOS que personnels enseignants. Du côté des personnels IATOS, lorsqu'ils s'occupent de mise en place de projets TIC, on voit une évolution de leur qualification et de leur rôle qui peut aller vers un rôle de conseil voire un rôle pédagogique.

Pour les enseignants, il y aura nécessité à envisager leur formation à l'utilisation des TIC, dans le cadre de la formation continue.



En terme d'impact pour les étudiants, les TIC peuvent être un nouvel outil de travail individuel et en groupe. Se posent cependant les problèmes de l'accès à l'informatique par les étudiants de même que la formation des enseignants à ces technologies et leur implication dans ces projets.

Une fois résolues ces difficultés, plusieurs constats peuvent être dressés :

- personnalisation plus forte du suivi de l'étudiant par l'enseignant ;
- instauration d'une communauté virtuelle entre les enseignants, organisateurs de la connaissance et managers de l'intelligence, et les étudiants ;
- réduction de l'isolement de l'étudiant éloigné ;
- communication rendue plus facile entre étudiants.

Les universités ont donc un double défi à relever. Il s'agit à la fois d'anticiper et d'accompagner les évolutions des techniques et aussi de s'approprier ces technologies pour en faire un véritable outil pédagogique au service des étudiants mais également au service des enseignants.

Pour ce faire les présidents doivent, au sein de leurs établissements, rendre irréversible le processus d'innovation par les TIC et en faire un axe de développement de leur projet d'établissement en impliquant la communauté universitaire dans son ensemble.

Mais afin d'avancer et d'évoluer plus rapidement, les universités doivent mutualiser leurs expériences et coordonner leurs efforts pour une meilleure cohérence et une plus forte lisibilité de leur identité.



## CAMPUS NUMERIQUES

Le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Recherche ont lancé un premier appel à projet sur l'élaboration de campus numérique en 2000 avec deux objectifs :

- construire une offre de formation à distance ;
- construire une offre de formation modulaire, flexible pour les étudiants en présentiel .

Les réponses à ce premier appel à projet ont été essentiellement centrées sur la formation à distance.

Aussi un deuxième appel à projet a-t-il été lancé en 2001 afin que les universités construisent des projets d'avantage axés sur l'offre de formation modulaire pour les étudiants présents sur les campus.

- 27 projets sont en phase d'étude
- 45 projets sont en cours de réalisation parmi lesquels
- 8 projets fonctionnent d'ores et déjà.

Le montage de ces projets est complexe et fait apparaître des interrogations sur le fonctionnement notamment en terme de travail en commun de structures différentes et de partenaires extérieurs non universitaires.

On constate pourtant une dynamique forte nationale, soutenue par les ministères concernés, et une dynamique régionale soutenue par les collectivités locales (conseils régionaux)

***Un troisième appel à projets vient d'être lancé. Il se fixe deux objectifs distincts :***

- ***construire une offre française de formation ouverte et à distance, en consolidant les projets retenus en 2000 et 2001 ;***
- ***fournir des services aux étudiants et personnels, via le développement d'environnements numériques de travail.***